



**LA VIE EN
VOSGES**
le Département

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE
relative au
DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL

D.R.P.
Service d'Ingénierie Routière
Gestion du Domaine Public
Tél : 03 29 30 34 61 Fax : 03.29.29.89.88

Compétence Président du Conseil Départemental des Vosges

- A** - Permission de voirie
B - Alignement
C - Permis de stationnement

Maître d'Ouvrage : Nom et prénom, Collectivité ou Organisme

Adresse :

N° de téléphone : N° de télécopie :

Personne physique agissant pour le compte du maître d'ouvrage :

Localisation de la demande	Commune de	Code Postal
	Route Départementale n°	Parcelle n° Section
	Rue ou Lieudit	
A Permission de voirie	<input type="checkbox"/> Travaux sous chaussée	<input type="checkbox"/> Eclairage public
	<input type="checkbox"/> Travaux sous accotement	<input type="checkbox"/> Eau potable
	<input type="checkbox"/> Travaux sous trottoir	<input type="checkbox"/> Assainissement
	<input type="checkbox"/> Accès	<input type="checkbox"/> Téléphone
	<input type="checkbox"/> Aménagement de voirie	<input type="checkbox"/> Electricité
	<input type="checkbox"/> Arrêt de bus	<input type="checkbox"/> Gaz
	<input type="checkbox"/> Distributeurs de carburants	<input type="checkbox"/> Télédistribution
	<input type="checkbox"/> Création d'un réseau	<input type="checkbox"/> Réseau privé
	<input type="checkbox"/> Branchement particulier	<input type="checkbox"/> Câble aérien
	<input type="checkbox"/> Câble souterrain	<input type="checkbox"/> Enseigne
	Période souhaitée.....Durée des travaux.....Planning des travaux (à annexer)	
B Alignement	Préciser le motif <input type="checkbox"/> Clôture <input type="checkbox"/> Portail <input type="checkbox"/> Haie <input type="checkbox"/> Transaction immobilière	
	Description..... Pour les Communes à PLU, l'édification des clôtures est soumise à déclaration de travaux à déposer en Mairie	
C Permis de Stationnement (hors agglomération)	Préciser l'objet <input type="checkbox"/> Dépôt de bois <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux <input type="checkbox"/> Echafaudage	
	<input type="checkbox"/> Autre Dépôt..... Durée du au	
	En agglomération les permis de stationnement sont délivrés par le Maire	

A déposer par le maître d'ouvrage à la Mairie du lieu des travaux

A.....
Le

Signature

VISA et AVIS DU MAIRE

Visa obligatoire, assorti de l'avis du Maire, pour toutes les interventions en agglomération

Prescriptions particulières Favorable Défavorable
A le.....

Signature,

A transmettre après signature pour avis et instruction à
Unité Territoriale Centre
7 rue des Chaudronniers 88190 GOLBEY
tél: 03.29.29.57.57 courriel : ut-centre@vosges.fr

Cachet de la Mairie

IMPORTANT :
Pièces à joindre à la demande en 2 exemplaires - Plan de situation et Plan cadastral ou d'implantation
- Dessin-type des installations projetées (faire figurer les canalisations existantes)